



# L'IDE chef d'équipe en service de personnes âgées

## ■ **Problématique :**

- Optimiser la place de l'IDE dans son rôle de chef d'équipe
- Identifier les rôles et missions de chacun

## ■ **Objectifs et contenu traité :**

- **Analyse du cadre juridique:**
  - Circulaire du 15/09/89 relative la profession d'IDE en établissement de santé : la place et le rôle de l'IDE dans l'institution
  - Décret du 24/07/04 relatif aux règles professionnelles des IDE, décret du 24/07/04 relatif aux actes professionnels
  - Référentiels de compétences des AS et AMP
  - Recommandations HAS sur le dossier de soins IDE (Référentiel V.2010)
    - En conséquence : les nouveaux droits des résidents, des patients, les contours de la fonction IDE, la responsabilité professionnelle de l'IDE, la place de l'IDE dans l'encadrement de l'équipe AS/ASH
- **Exercer la profession d'IDE en service de personnes âgées**
  - Typologie des soins IDE : de leur organisation à leur évaluation
  - Des actions de soins préventives aux actions de soins curatives
    - Travailler en équipe, et être chef d'équipe : rôles et limites de chaque fonction, du rôle propre au rôle prescrit, collaborer avec l'équipe soignante, encadrer l'équipe : quand ? comment ? pourquoi ?
    - Gestion du dossier de soins infirmier
- **Approche synoptique de la fonction de l'IDE et des membres de l'équipe médicale et soignante**
  - Comment occuper sa place IDE, chef d'équipe au sein de l'équipe
    - Entre IDE : travailler avec le corps médical : quand, comment ?
    - Bien connaître ses limites, aller dans le même sens, assurer une continuité dans les soins
- Vis à vis de l'équipe soignante AS, AMP, Auxiliaires de vie : prévoir, anticiper, encadrer, informer, transmettre avec clarté, efficacité, déléguer, collaborer, reconnaître le travail de l'autre
  - Vis à vis des cadres de santé, de la hiérarchie : transmettre, rendre compte, collaborer, participer, s'informer, informer

## ■ **Public concerné :**

- IDE travaillant en service de personnes âgées , en centre hospitalier, hôpital Local ou EHPAD

## ■ **Durée :**

- 3 jours au rythme de 2 jours et un jour décalé

## ■ **Intervenantes potentielles :**

- **Marie-Claude MONCET** [+infos](#)      **Martine HERISSON** [+infos](#)

## ■ **Références :**



- Nombreuses références dans établissements des régions Languedoc-Roussillon et P.A.C.A sur demande

## ■ **Tarif :**

- **Coût par journée: 1 150 €** frais de déplacement et d'hébergement en plus

- Pour tout renseignement, proposition détaillée ou adaptée à vos besoins spécifiques, contactez-nous :

**Coordonnées d'i3s**

  04.94.67.74.36

 [i3s.trans@wanadoo.fr](mailto:i3s.trans@wanadoo.fr)